

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, . - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Ball 91
National 100

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.**

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison
Antoine Vial, Marseille.

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCKES
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argenti.

Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENSENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUTELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres
tombales, Bénitiers, Statues en
fonte et en bronze.

OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LÉVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenus dans des quarts en tôle solides et très étanches.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine. 145. — *Les Quarante-Heures*, 145.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Prions pour les morts, 146. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Célébration du mariage, 148. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 150. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 152 ; Italie, 153 ; Belgique, 153 ; Espagne, 154 ; États-Unis, 154. — VARIÉTÉS : Visite pastorale mémorable, 156.

Bulletin social : DOCTRINE : La neutralité et les ouvriers, 157. — FAITS ET ŒUVRES : Hommages au Sacré-Cœur, 159.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 novembre. — XXIV ap. Pent., 3 nov. et 5 ap. l'Épip. Du dim.
Lundi, 8. — Octave de la Toussaint.
Mardi, 9. — DÉDICACE DE LA BASILIQUE DU SAUVEUR, *dbl. 2 cl.*
Mercredi, 10. — S. ANDRÉ AVELLIN conf.
Jeudi, 11. — S. MARTIN DE TOURS, évêque et conf.
Vendredi, 12. — S. MARTIN I, pape et martyr.
Samedi, 13. — S. DIDACE, confesseur
Dimanche, 14. — XXV ap. Pent., 4 nov. et 6 ap. l'Épip. Du dim.

QUARANTE-HEURES

7 novembre, Jacques-Cartier. — **9,** La Durantaye. — **11,** St-Damien. — **13,** Couvent de St-Pascal.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

PRIONS POUR LES MORTS

La Sainte Église nous enseigne que, si le sacrement de pénitence efface les péchés, il ne remet pas, par le fait seul de l'absolution, la peine temporelle due au péché, et que l'expiation des fautes même pardonnées est nécessaire, en cette vie ou en l'autre. Aussi, les âmes qui entrent dans l'éternité en grâce avec Dieu, mais avant d'avoir expié tous leurs péchés, doivent-elles subir l'épreuve du purgatoire.

Profitons du retour du « mois des âmes », qui nous rappelle, d'une manière si frappante, la nécessité de la satisfaction, pour relire et méditer ces graves paroles du saint Concile de Trente : « La munificence de Dieu à notre égard est si grande que, par Jésus-Christ, nous pouvons satisfaire près de lui, non seulement par les peines auxquelles nous nous condamnons librement pour nous punir de nos péchés, mais encore par celles, proportionnées à nos fautes, qui nous sont imposées par notre confesseur et même, ce qui est une très grande preuve d'amour, par les épreuves temporelles que le Ciel nous envoie, à la condition que nous les supportions avec patience ». (Sess. XIV, chap. 9).

C'est donc la grande loi de l'expiation que nous rappelle le mois des morts, en nous enseignant aussi que nous pouvons, par nos suffrages et par nos satisfactions, hâter l'heure de la délivrance pour les âmes qui finissent, au purgatoire, d'expier leurs péchés.

La plus belle et la plus efficace des prières pour les morts, ne l'oublions jamais, c'est la célébration du Saint Sacrifice. Et s'il nous fallait une nouvelle preuve de cette vérité, il suffirait de rappeler l'acte miséricordieux et charitable de Sa Sainteté le Pape Benoît XV permettant à tous les prêtres, par sa récente

Constitution *Incruentum altaris Sacrificium*, de célébrer trois messes le jour de la Commémoration des défunts, et rappelant au monde catholique, dans cet important document, « l'efficacité suprême » du Sacrifice de la Messe pour le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire.

Dans la Constitution *Sanctissimus Dominus noster* de Grégoire XIII, se trouve une profession de foi, où il est dit : « Je crois que ceux qui décèdent dans l'amitié de Dieu, mais avant d'avoir suffisamment satisfait pour leurs péchés par de dignes fruits de pénitence, ont leur âme, après la mort, purifiée par les peines du purgatoire, et qu'ils peuvent être délivrés de ces peines par les suffrages des vivants, savoir : le sacrifice de la messe, les prières, les aumônes et les autres œuvres de piété que les fidèles ont coutume d'offrir pour d'autres fidèles, conformément à la pratique de l'Église. »

Faire dire des messes pour les âmes, voilà donc le premier et le plus efficace des actes de charité que les fidèles puissent accomplir en faveur des défunts.

Parmi les exercices de piété que nous devons, d'autre part, nous appliquer à multiplier, autant qu'il est en notre pouvoir, pendant le mois de novembre, ne négligeons pas le chemin de la Croix, qui est enrichi de tant d'indulgences que les prédicateurs ont l'ordre de l'Église de ne point chercher à en déterminer le nombre, le chapelet, avec la méditation des mystères du Rosaire, et la pratique, si facile et trop souvent oubliée, des oraisons jaculatoires. Quel est le fidèle qui, même au milieu des occupations les plus absorbantes, ne peut trouver quelques minutes, dans sa journée, pour élever son cœur vers Dieu, en des supplications que l'Église a enrichies d'indulgences, applicables aux âmes du purgatoire, comme, par exemple : *Cœur de Jésus, j'ai confiance en vous, Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus, Doux Cœur de Marie, soyez mon salut*, et tant d'autres belles prières, par lesquelles nous nous tenons unis à Dieu, en même temps que les âmes, auxquelles nous appliquons les indulgences attachées à ces oraisons jaculatoires, « sont délivrées, vis-à-vis de la justice divine, selon la propre expression des *Décrétales* de Léon X, d'une peine temporelle correspondant à l'indulgence accordée. »

En cette année terrible, où des milliers d'hommes périssent chaque jour sur les champs de bataille, il faut que le présent mois des morts soit plus riche en prières que jamais. Nous devons donc nous unir plus étroitement au Pape, pour adresser à Dieu la prière que l'Église met sur les lèvres de ses ministres, dans la collecte de la messe des morts :

Seigneur, vous qui êtes le créateur et le rédempteur de tous les fidèles, accordez aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes le pardon de tous leurs péchés et que, grâce à nos pieuses supplications, elles obtiennent la rémission qu'elles n'ont cessé de désirer.

A. H.

LITURGIE ET DISCIPLINE

CÉLÉBRATION DU MARIAGE

Nous mettons ici sous un même titre plusieurs consultations, qui nous sont venues de sources différentes.

Q.—1° N'y a-t-il pas ici une défense de marier des personnes le jour même où elles auront communié? Dans l'affirmative, cette défense subsiste-t-elle encore?

2° Le prêtre est-il obligé de lire les exhortations avant et après le mariage? Doit-il ou peut-il en retrancher quelque passage?

3° En demandant le consentement des époux, le prêtre peut-il dire Monsieur N. ou Mademoiselle N.

4° Les époux, pour donner leur consentement, doivent-ils dire : *Oui, Monsieur*, ou simplement : *oui*, ou encore : *oui, je le veux*?

5° Dans certains endroits, l'on fait venir les mariés à l'autel pour la cérémonie proprement dite du mariage, ainsi qu'après le *Pater* et après le *Benedicamus Domino* ou l'*Ite, missa est*. Est-ce une méthode qui est permise?

R.—1° Il y a en effet dans le Premier Synode tenu à Québec en 1690 un statut (XXe) qui défend « de marier des personnes le jour même où elles auront communié. » Mais les décrets libérateurs de Pie X qui nous ont ramenés à la discipline primitive de l'Église sur la communion et surtout la disparition des graves désordres qui accompagnaient ici autrefois la célébration des mariages, semblent autoriser à ne plus en tenir compte. De fait, depuis quelques années, au vu et au su de l'Ordinaire, les nouveaux mariés communient assez souvent à la messe de leur mariage.

2° Ces exhortations, qui se trouvent déjà dans le Rituel de Monseigneur de Saint-Vallier, ont été maintenues avec quelques modifications jusqu'aujourd'hui dans les diverses éditions du Rituel (1836, 1853, 1870, 1890) à l'usage des prêtres du diocèse. C'est donc le désir de l'Ordinaire qu'elles soient lues. Mais comme le Rituel romain ne parle pas de ces exhortations, nous croyons qu'un prêtre peut, pour une raison sérieuse, s'en dispenser.

Quant à en retrancher quelque passage, il n'y a évidemment pas obligation de le faire. Mais *peut-on* supprimer quelque phrase? Oui, puisque, avec une raison sérieuse, l'on peut supprimer l'exhortation elle-même.

N'allons pas toutefois tomber dans une réserve exagérée. Il peut y avoir là une question de tact, de tempérament, de même qu'il peut être bon de tenir compte du milieu où l'on se trouve. Il y a de très dignes prêtres qui suppriment une phrase ou deux; mais il y en a aussi, également très dignes, qui sont étonnés de ce scrupule.

Pour notre part, nous croyons que le plus sûr et le plus facile, c'est de s'en rapporter complètement à la discrétion et à la prudence de ceux qui ont mis ces exhortations entre nos mains.

3° Ce n'est pas du tout l'usage et il serait inconvenant de dire: *Monsieur N.* prenez-vous *Mademoiselle N.* pour votre légitime épouse, etc. D'autant plus que nos diverses éditions du Rituel qui indiquent le mot *Monsieur* après le *oui* des époux ne mettent rien du tout avant N. dans les interrogations. Dans le *Recueil d'Ordonnances du diocèse de Québec*, il est dit qu'en interrogeant l'époux, le prêtre l'appelle par ses noms et prénoms, *sans y rien ajouter.*

4° Dans le Rituel de Monseigneur de Saint-Vallier, dans le *Recueil des Ordonnances du diocèse de Québec*, ainsi que dans la plupart de nos éditions du Rituel, l'on donne, comme formule de consentement des époux: *Oui, Monsieur.* On ne trouve: *oui je le veux* que dans un extrait du Rituel de 1869 (édition de Québec); c'est évidemment la formule qui traduit le plus littéralement le latin *Volo.* Mais nous croyons que ce n'est pas l'usage de dire: *oui, je le veux.* — Répondre simplement *oui*, cela a l'air un peu rustre. — Il reste donc: *oui, Monsieur,* ou *oui, mon père.*

5° Cette manière est tout à fait autorisée par les auteurs. Quand le prêtre, revêtu des ornements sacerdotaux, monte à l'autel, les époux quittent le balustre et viennent s'agenouiller sur le bord du palier ou sur le premier degré, tandis que les témoins restent debout près d'eux. Après avoir reçu le consentement, le prêtre se tourne vers l'autel pour bénir l'anneau. L'oraison *Respice* étant récitée, les mariés retournent au balustre, pour

revenir après le *Pater*, ainsi qu'après le *Benedicamus Domino* ou l'*Ite missa est*. C'est au balustre que les époux reçoivent la sainte communion. (Martinucci)

C'est la méthode que suivent les Évêques, quand ils bénissent un mariage ; mais elle ne leur est pas réservée.

La coutume générale ici c'est que les époux se placent au balustre. On ne pourrait modifier cet usage, sans prendre l'avis de l'Ordinaire, excepté si la chose se fait rarement et pour des raisons sérieuses.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Chez les Franciscains. — Jeudi dernier, le 28 octobre, S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, assisté des RR. Pères Ange-Marie, provincial des Franciscains, et Richard, commissaire provincial de France, faisait la consécration de l'église des Révérends Pères Franciscains. Cette cérémonie s'est terminée par une messe pontificale, à laquelle assistaient le R. P. J. Lalande, S. J., curé de N.-D. du Chemin ; le T. R. P. Guy-Duval, visiteur général des Franciscains, le R. P. Frédéric, ainsi que toute la communauté des Pères et un grand nombre de fidèles.

Le soir, eut lieu l'ouverture du triduum destiné à commémorer le III^e centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Mgr C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'Action Sociale Catholique présidait la cérémonie et le R. P. Hage, dominicain, prononçait le sermon.

Le deuxième jour, une messe solennelle fut chantée, par le R. P. Guy Duval, visiteur. Le soir, l'exercice était présidé par Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval, et le R. P. Maillard, missionnaire du Sacré Cœur, donnait le sermon.

Samedi, M. l'abbé Alfred Langlois, du Séminaire, retraçait nos origines catholiques, à la cérémonie du soir, présidée par Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval.

Le triduum s'est terminé, dimanche matin, par une messe pontificale chantée par S. E. le cardinal Bégin, assisté de MM. les chanoines Geo. Miville, comme prêtre assistant, et C. Arsenault et J. Pelletier, comme diacres assistants. Les RR. Pères Jean-Joseph et Marie-Anselme, franciscains, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Le sermon a été prononcé par S. G. Mgr P.-E. Roy, qui traite de notre catholicisme, des qualités qu'il doit avoir et des défauts qu'il doit éviter.

Un grand nombre de membres du clergé séculier et régulier assistaient à cette messe, ainsi que plusieurs des principaux citoyens de notre ville.

Décès d'un religieux. — Le 30, décédait, au presbytère Saint-Patrice, le R. P. Delargy, rédemptoriste.

Le défunt naquit à New-York le 28 juin 1854, et reçut sa première éducation à l'école paroissiale Saint-Bernard. Dès son jeune âge, se sentant porté vers la vie religieuse, il entra au collège des Rédemptoristes ; en 1877, il prononçait ses premiers vœux, et était reçu prêtre en 1881 par le cardinal Gibbons, évêque de Baltimore. Il était à Québec, depuis le mois de juin 1898.

Ses funérailles ont eu lieu, mardi matin, à l'église Saint-Patrice. Le service a été chanté par le R. P. Mulhall, rédemptoriste, de Toronto, assisté des RR. Pères Lemieux, provincial, et Woods, recteur de l'église Saint-Patrice. Son Éminence le cardinal, assistait au trône, accompagné de Mgr Frs Pelletier, recteur de l'Université Laval, et de Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale.

On remarquait au chœur : NN. SS. L.-A. Pâquet, P. A., V. G., C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'Action Sociale Catholique, les RR. PP. Couët, dominicain, Placide, capucin, M. l'abbé J.-D. Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste.

Le R. P. Connolly, rédemptoriste, de Sainte-Anne de Montréal, a fait l'oraison funèbre du défunt.

A la Basilique. — La célébration de la messe de la Toussaint par Son Éminence le Cardinal Archevêque, l'assistance du Chapitre et le beau chant grégorien exécuté conjointement par la maîtrise et les élèves du Séminaire ont contribué à rehausser, cette année, la solennité de cette fête, à la Basilique. Dimanche soir, il y eut chant solennel des Laudes sous la présidence de S. É. le Cardinal. A la messe, le lendemain, Son Éminence était assistée de Mgr Amédée Gosselin, archidiacre du chapitre, comme prêtre assistant, et de MM. les chanoines Cl. Arsenault, et J. Gignac, comme diacres assistants.

Le sermon a été prononcé par M. le chanoine Chs Gagné, qui a aussi prêché à l'office du soir.

Notes. — S. G. Mgr P.-E. Roy, est allé bénir, jeudi dernier, le 28 octobre, le nouveau presbytère de la paroisse Saint-François d'Assise.

— La paroisse de Jacques-Cartier possède maintenant une maîtrise d'enfants, qui s'est fait entendre pour la première fois aux premières Vêpres de la Toussaint.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

FRANCE

Le retour. — La formation du nouveau ministère français, dans lequel on trouve un catholique, M. Denys Cochin, marque, il faut en convenir, un retour lent vers un peu plus de justice, puisque les plus fanatiques anticléricaux des années passées ne refusent plus de reconnaître aux catholiques le droit d'être représentés dans le gouvernement.

Bien qu'il y ait encore plusieurs gros points noirs à l'horizon, il est évident qu'il y a quelque chose de changé là-bas.

Actes de charité. — De divers côtés ; en France, on signale l'exemple de prêtres s'adonnant avec ardeur, par charité, aux travaux des champs pour rendre service à leurs paroissiens qui sont au front.

De pareils actes de dévouement ne peuvent manquer d'avoir une heureuse influence au point de vue religieux sur les populations.

Mort de S. G. Mgr David. — S. G. Mgr Adolphe-Casimir David, évêque de Sébaste, auxiliaire de S. E. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, est mort subitement, il y a quelques semaines.

Né en 1842, Mgr David avait été ordonné prêtre en 1865.

Il fut nommé successivement vicaire à Ganges, curé à Saint-Étienne-d'Albagnan, à Quarante, à Florensac, vicaire général, le 19 mars 1900, évêque de Sébaste, le 16 janvier 1912, et auxiliaire de S. E. le cardinal de Cabrières, le 28 février de la même année.

Une prière perpétuelle. — Dans un grand nombre de diocèses, on a organisé pour le mois du Rosaire une prière perpétuelle sous forme de récitation constante du chapelet.

La méthode généralement adoptée a été de partager les paroisses importantes en séries, chaque paroisse étant invitée à assurer, deux jours dans le mois, la récitation publique et privée perpétuelle du Rosaire, de huit heures du matin à six heures du soir, par exemple, avec le concours des communautés pour les heures les plus difficiles.

Leurs raisons de les bombarder. — S. G. Mgr Lobbedey écrivait dernièrement à S. E. le cardinal Luçon les paroles suivantes : « Nous sommes, vous et moi, cher Seigneur, aux deux extrémités de cette ligne du front de nos armées, qui va de l'Argonne à la Manche, et dont Soissons occupe le milieu. Pourquoi nos ennemis se sont-ils acharnés sur nos trois villes épiscopales, et sur nos trois cathédrales ? Ne serait-ce pas parce que nos églises sont les gardiennes de grands souvenirs nationaux qui les offusquent ? Reims rappelle aux Français le baptême de Clovis ; par contre, il rappelle aux Allemands la défaite de leurs ancêtres, à Tolbiac, par Clovis ; Saint-Vaast, d'Arras, fut l'associé de Saint-Rémi dans sa conversion ; Soissons était sa capitale. »

Priez pour eux. — S. E. le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, a demandé au clergé paroissial de son diocèse, que les noms des soldats vic-

times de la guerre soient proclamés au nécrologe du haut de la chaire, pendant une année, sous cette rubrique spéciale : « Soldats tués à l'ennemi », et que, dans chaque église, il soit dressé une plaque commémorative portant les noms des soldats catholiques de la paroisse morts pour la France, afin de perpétuer leur souvenir et d'inviter sans cesse les fidèles à prier pour eux.

Pour l'Histoire. — S. G. Mgr Dubois, archevêque de Bourges, donne à ses curés les conseils suivants :

« Déjà, vous avez relevé à notre demande, la liste des mobilisés. C'est le premier document à constituer. Notez ensuite, à mesure qu'ils se présentent, les événements paroissiaux qui se rapportent à la guerre ; l'annonce des décès, les services funèbres pour le repos de l'âme des soldats tombés au champ d'honneur, la participation aux œuvres de charité rendues nécessaires par la situation présente. Signalez les blessés, avec toutes les particularités intéressantes de leur hospitalisation, de leur convalescence, etc. Recueillez, en les contrôlant autant que possible, les actions d'éclat dont on vous fait le récit. Inscrivez les avancements à des grades supérieurs, les récompenses obtenues. Ainsi vous composerez une sorte de livre d'or paroissial. »

ITALIE

Les paroles et les actes. — A la fin du mois de juin, le Pape, par l'intermédiaire du nonce à Vienne, exprima au gouvernement de l'Autriche-Hongrie son inquiétude de voir les édifices sacrés de l'Italie endommagés au cours des opérations militaires.

L'Autriche répondit que, tant que les troupes italiennes n'utiliseront pas ces monuments dans des buts militaires, les Autrichiens feraient tout pour les faire respecter.

En pratique, les Autrichiens ont fait tout le contraire de ce qu'ils promettaient. C'est ainsi que dernièrement leurs avions sont venus au dessus de Venise, qui est une ville ouverte, jeter des bombes qui ont frappé l'église de la Scalzi et y ont détruit la grande fresque de Tiepolo. Une de leurs bombes est aussi tombée près de la façade de Saint-Marc qu'elle a endommagée.

BELGIQUE

Courageuses paroles du cardinal Mercier. — Sous le régime de fer de l'occupation allemande, le cardinal Mercier, à l'occasion de la fête de saint Michel, patron de Bruxelles, a publié un mandement d'où nous détachons les courageuses paroles qui suivent :

« Il y a un an, nous craignons tous pour notre indépendance. L'agresseur avait l'avantage comme force et nombre, et des plans soigneusement élaborés.

« Au point de vue humanitaire nous avions tout à craindre, et je me souviens parfaitement que le 8 septembre 1914, à Marseille, alors

que trois cardinaux français et moi-même plaçons nos pays sous la protection de la Sainte Vierge, nos yeux se tournèrent vers le nord, et nous répétâmes avec le Psalmiste : « Ils ont leurs chariots de guerre et leurs cavaliers, mais nous, en nous reposant sur notre droit, nous avons ferme confiance en Dieu, notre Seigneur. » Et si je ne me trompe pas, ce jour-là même de l'anniversaire de la Vierge Marie, nous parvinrent les premières nouvelles glorieuses de la bataille de la Marne.

L'invasion était arrêtée ; la retraite commençait ; prions ardemment le Sacré-Cœur de Jésus, la Sainte Vierge et saint Michel, afin qu'elle se hâte, qu'elle s'accomplisse. »

ESPAGNE

Le Pape et l'Espagne. — Le 28 mai 1915, le Cabinet de Madrid, d'accord avec le roi, offrait au Souverain Pontife le palais de l'Escorial, pour le cas où le successeur de saint Pierre jugerait opportun de quitter la Ville Éternelle. Cette proposition fut renouvelée dans un message de l'épiscopat à Benoît XV, daté de Madrid, le jour de la fête du Sacré-Cœur.

Le *Correo Espanol* publie une lettre de S.S. Benoît XV à l'archevêque de Tolède et à l'épiscopat de la péninsule. Le Souverain Pontife exprime sa gratitude pour l'offre qui lui a été faite d'un asile en Espagne, au cas où le séjour en Italie lui deviendrait malaisé. « Néanmoins, ajouta-t-il, en témoignant Notre affectueuse reconnaissance, d'abord à l'auguste prince et ensuite à vous tous, Nous faisons des vœux et prions Dieu avec ferveur pour qu'il ne Nous soit jamais nécessaire de recourir, ne fût-ce que pour peu de temps, à l'hospitalité que Notre très cher fils le roi Alphonse et vous Nous promettez. Car Nous ne Nous exilerions pas sans que l'Église en éprouvât un deuil et un grave dommage, ainsi que vous-mêmes le redoutez, si les dures circonstances où se trouve le Siège apostolique aboutissaient à cette extrémité. »

ÉTATS-UNIS

Importante décision. — La Sacrée Congrégation de la Consistoriale a décidé que pour le changement des curés déclarés « amovibles » par le troisième concile de Baltimore, les articles du décret *Maxima cura*, publié en 1911, ne s'appliquent pas. Pour les changer de poste, les évêques ne sont donc pas obligés d'avoir des raisons canoniques et de suivre les procédures indiquées dans ce décret. « Tout curé amovible, comme le dit le décret, peut être changé de poste selon le bon plaisir de l'évêque, mais la Sacrée Congrégation avertit les évêques de n'exercer leur pouvoir que pour des raisons graves.

La religion des Américains. — Il y a 55,000,000 d'indifférents à réveiller et 27,000,000 de protestants à éclairer aux États-Unis. Que d'ouvrage pour les prédicateurs, les missionnaires et pour la presse catholique !

Le nouvel évêque de Green-Bay. — S. G. Mgr Paul-P. Rhode, Polonais, le premier de sa race qui soit devenu évêque aux États-Unis,

jusqu'ici auxiliaire de l'Archevêque de Chicago, vient d'être nommé à la tête du diocèse de Green-Bay.

A l'occasion de son départ de Chicago on lui a présenté une bourse de \$1,500.

L'évêque a annoncé qu'il enverrait cette somme pour le soulagement des Polonais victimes de la guerre.

Un beau don. — A Dayton, Ohio, un hôpital va être érigé pour les tuberculeux. Il coûtera \$500,000 et sera confié aux Sœurs des Pauvres de Saint-François qui ont déjà charge de l'Hôpital Sainte-Elisabeth.

Cet hôpital est un don de M. Pierre Kuntz, un citoyen catholique éminent de Dayton.

Un avenir menaçant. — Il y a, dit le *Catholic Convert*, 82,000,000 de non-catholiques aux États-Unis. Sur ce nombre, environ 40,000 se convertissent chaque année. A moins que ce mouvement de conversion n'augmente beaucoup, déclare le Rév. Alvah-W. Doran, auteur de cet article, l'avenir du catholicisme aux États-Unis est loin d'être brillant ; il est plutôt sombre et menaçant. Les deux tiers des gens de la campagne n'appartiennent à aucune religion. Leurs enfants seront hostiles à la nôtre. Et l'on verra ce qui s'est vu dans tous les autres pays, la persécution du catholicisme.

Les signes avant-coureurs de cette persécution apparaissent déjà dans certains États de la Nouvelle Angleterre ou les « Minute Men », association politique et furieusement anticatholique, qui groupe de nombreux adhérents, travaille à faire éliminer de la vie publique tous ceux qui ne sont pas opposés à l'influence du catholicisme.

L'Internationale contre les catholiques mexicains. — Le président Wilson, méprisant les justes protestations des catholiques américains et suivant les dictées des fanatiques anticatholiques et du chef de l'Internationale ouvrière, M. Samuel Gompers, a reconnu le gouvernement du bandit franc-maçon et féroce persécuteur de l'Église, Carranza, au Mexique.

Sous la dictature de Carranza le catholicisme est en proie à la plus haineuse persécution. Les biens de l'Église et des catholiques volés, cathédrales, églises profanées, transformées en salles publiques, universités catholiques, monastères et évêchés pillés, saccagés et changés en casernes, archevêques et évêques jetés en prison ou exilés, prêtres et religieux condamnés à mort ou aux travaux forcés quand ils n'ont pu réussir à se sauver à l'étranger, citoyens paisibles assassinés, l'exercice du culte catholique interdit sous les peines les plus sévères, voilà ce qu'on voit partout au Mexique. Chaque jour se passent des scènes « dont l'infamie, comme l'écrivit au président Wilson, S. G. Mgr Keiley, évêque de Savannah, eût soulevé le dégoût sous le règne de Néron et de Domitien. »

Et c'est un aussi abominable régime qu'approuvent M. Gompers et son Internationale. Ce fait prouve avec bien d'autres que l'Internationale fait la guerre à la religion catholique et que nos ouvriers catho-

liques qui s'enrégimentent dans cette association et apportent ainsi à ses chefs la force de leur nombre et de leur argeat, fournissent à ces hommes le moyen d'accomplir leurs vilains desseins, de combattre avec plus de succès l'influence catholique, et, de la sorte, travaillent eux-mêmes contre leurs frères, les catholiques.

VARIÉTÉS

VISITE PASTORALE MÉMORABLE

Au retour d'une tournée de confirmation, l'évêque de Verdun adresse à ses diocésains une lettre dont nous détachons le passage suivant :

« Ah ! laissez-nous vous dire, N. T. C. F., la douce et reconfortante impression que nous a produite la vue de cette jeunesse lorraine, au regard clair et franc, au visage teinté de sérieux et de grave, à l'attitude digne, empreinte de piété, de virilité et d'ardeur. Que de fois nous avons senti dans notre main des mains calleuses de douze ans, que le dur labeur de la ferme avait marquées de sa glorieuse empreinte ! La guerre a ridé les fronts, bruni les visages, mûri les caractères, confondu les âges, et des enfants sont devenus soudain des chefs de maison portant le poids du jour et de la chaleur, et les soutiens des vieillards comme des plus jeunes au berceau.

« Leur instruction religieuse était, en général, suffisante, et les lacunes que nous avons remarquées étaient dues uniquement aux tristes nécessités de la guerre. Partout les prêtres ont multiplié leur dévouement et les industries de leur activité. Nous sommes particulièrement reconnaissant aux prêtres-soldats et aux aumôniers militaires d'avoir remplacé les pasteurs absents, avec un zèle aussi ardent que désintéressé.

« ... Par contre, nous avons été aussi heureux qu'édifié d'administrer la Confirmation à un certain nombre d'officiers et de soldats, qui ont voulu profiter de notre passage et qui, simplement comme sans ostentation, sont venus recevoir ce sacrement. Ils ont tenu à être parfaits soldats de Jésus-Christ, comme ils sont vaillants soldats de la France. Et quand nous avons demandé à l'un d'entre eux, à la manche zébrée de plusieurs galons, d'où lui était venue cette inspiration : « Ah ! nous répondit-il, je sentais qu'il manquait quelque chose à ma vie et qu'il y avait un vide dans mon âme. »

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA NEUTRALITÉ ET LES OUVRIERS

Les ennemis de l'Église ont deux méthodes d'action différentes, selon qu'ils opèrent dans un pays non catholique ou dans un pays catholique.

Dans le premier cas, comme ils ne craignent pas l'opinion publique, c'est le sectarisme brutal qu'ils emploient pour ruiner les institutions catholiques qui peuvent s'être établies au sein d'une population hostile ou indifférente. Ainsi, par exemple, aux États-Unis, où la masse est plutôt indifférente, il arrive assez souvent que les ennemis de l'Église se lancent dans une campagne anticléricale comme celle qu'y menent actuellement la *Menace* et les *Guardians of Liberty*, sectaires de la pire espèce. Alors, ce sont des conférences publiques où l'on ridiculise les choses les plus sacrées, où l'on vilipende le Pape, les évêques et les prêtres, où, enfin, tout est mis en œuvre, publiquement, pour jeter l'odieux sur la Sainte Église et en éloigner les hommes.

Dans un milieu catholique, comme la province de Québec, par exemple, la tactique employée par les ennemis de l'Église pour démolir la religion est tout autre. Ici, on redoute, avec raison, de soulever l'opinion publique, en attaquant ouvertement la religion et les ministres de Dieu. Il s'agit plutôt de ruser. Et l'une des plus grandes ruses employées alors pour corrompre graduellement l'esprit d'un peuple catholique, c'est la propagation dans les masses de l'idée de neutralité par la presse et, beaucoup aussi, par la multiplication des sociétés neutres, sociétés savantes, sociétés littéraires, mutualités, unions ouvrières, etc.

La franc-maçonnerie tient particulièrement à la fondation de ces sortes d'associations dans les pays catholiques. A son point de vue, qui est celui de l'Esprit du mal, elle a raison. Rien, en effet, ne démolit plus sûrement la foi d'un peuple catholique qu'une vie sociale neutre, où Dieu est traité comme s'il n'existait pas, où les lois de l'Église sont regardées comme n'obligeant pas et où les baptisés se reconnaissent le droit d'agir, publiquement, du moins, comme des païens.

Prenons comme seul exemple, aujourd'hui, de ces sociétés neutres, à cause de la campagne qu'elle fait, en ce moment, pour

embaucher nos ouvriers catholiques de Thetford-Mines, l'Internationale Ouvrière, ou, pour parler avec plus de précision, l'*American Federation of Labor*.

Voilà une association ouvrière qui affiche avec orgueil sa neutralité, et qui pousse même l'impudence jusqu'à offrir cette neutralité comme une garantie pour le catholicisme de nos ouvriers. Mais cela est tout simplement odieux. Comment, en effet, ses chefs peuvent-ils oser affirmer aux ouvriers catholiques, qu'ils veulent embrigader, que leur foi sera en sûreté au sein de l'Internationale, précisément parce qu'elle ignore en principe Dieu, Jésus-Christ, son Église, les sacrements, le précepte du dimanche, l'autorité du Pape et des évêques, précisément parce qu'elle est neutre ? Comment des ouvriers catholiques peuvent-ils espérer raisonnablement voir leur foi à l'abri dans une société, où cette foi est regardée comme une affaire tout-à-fait négligeable, comme une chose dont on ne doit tenir aucun compte dans la vie professionnelle ?

Mais comment surtout des Canadiens Français, des catholiques, peuvent-ils avoir l'audace de se faire, auprès de leurs compatriotes, les propagateurs de pareilles faussetés et les embaucheurs de ces sociétés neutres, qui ne veulent même pas prononcer le nom de Jésus-Christ ?

Ce fait seul suffit à prouver que l'œuvre de corruption intellectuelle de ces sociétés s'accomplit sûrement chez un certain nombre de nos compatriotes, devenus, par l'influence du milieu professionnel, et quelques-uns peut-être sans trop s'en apercevoir, des adeptes de la neutralité religieuse, c'est-à-dire des catholiques qui acceptent d'ignorer Jésus-Christ et son Église, dans leur vie publique.

Il importe souverainement aux intérêts de l'Église que ce mouvement de neutralité, qui pousse insensiblement vers l'apostasie, et qui en est même un commencement, soit arrêté, chez nous, par la propagation de la presse catholique et par la fondation d'unions ouvrières catholiques, qui soient une protection et pour la foi et pour les intérêts professionnels de nos ouvriers.

A.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

FAITS ET ŒUVRES

HOMMAGES AU SACRÉ-CŒUR

C'est un mouvement bien salubre et rempli de promesses, pour l'Église et pour notre pays, que cette série d'hommages au Sacré-Cœur Roi de la société, par lesquels des paroisses, des villes même se prosternent au pied du Sauveur, sur la place publique, pour l'adorer et acclamer son souverain droit sur toute créature.

Deux autres paroisses canadiennes-françaises, Saint-Fulgence, au diocèse de Chicoutimi, et Saint-Pie de Bagot, au diocèse de Saint-Hyacinthe, viennent de se consacrer au Sacré-Cœur de Jésus.

Dimanche, le 17 octobre, après la bénédiction d'une école et d'une statue du Sacré-Cœur par M. le Curé de Saint-Fulgence, le conseil municipal, la commission scolaire et le conseil de fabrique de la paroisse venaient présenter au Sacré-Cœur leurs adorations et leurs hommages ; et le maire, au nom de tous ces corps constitués, prononçait la formule solennelle de consécration au Sacré-Cœur. Il demandait au Divin Cœur sa bénédiction et sa toute-puissante protection. « A titre de membres du Conseil, de membres de la commission scolaire et de marguilliers de cette paroisse, disait le maire, nous promettons au Sacré-Cœur de Jésus fidélité et obéissance. Nous voulons ne rien faire qui soit contraire à la morale, à l'ordre religieux et civil... De plus, comme le demande Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV, nous voulons que la charité règne dans cette paroisse... » Et pour couronner cette belle manifestation de foi, M. le Curé consacra lui-même la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.

Quelques jours après, c'était Mgr P.-Z. Decelles, curé de Saint-Pie de Bagot, qui, en présence de S. G. Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, et entouré des membres des deux municipalités de Saint-Pie, se prosternait au pied de la statue du Sacré-Cœur, nouvellement érigée sur la grande place de l'église, et consacrait sa paroisse au Divin Cœur.

« Seigneur Jésus-Christ, prononçait Mgr Decelles au nom de ses paroissiens, au pied du monument qu'il vient de vous offrir en hommage, voici humblement prosterné le peuple de Saint-Pie, avec les chefs de son administration civique. Au nom de leurs municipalités respectives, les maires et Conseils de la Paroisse et du Village de Saint-Pie reconnaissent en vous, Seigneur, « la Voie, la Vérité et la Vie ». Ils professent que sans vous, les sociétés ne peuvent être ni paisibles, ni heureuses, ni prospères, ni honorées. Ils croient fermement que vous êtes le Maître du monde, par droit de création et par droit de conquête. Et ils

veulent que vous soyez aussi leur Maître par droit d'élection. En conséquence et par leur spéciale délégation, je vous consacre officiellement, en leur nom, les deux municipalités de Saint-Pie, en vous priant d'en être le Roi et le Maître souverain... »

Puis, ce furent des chants de louange et d'acclamation au Sacré-Cœur de Jésus ; et, pour terminer cette journée de foi et de prière, une allocution de S. G. Mgr Bernard, qui montra au peuple de Saint-Pie, « dans l'érection de ce beau monument et dans cette officielle consécration au Sacré-Cœur, le splendide couronnement de toute une œuvre de rénovation chrétienne et de progrès moral, dont les débuts remontent à un quart de siècle dans l'histoire de la paroisse. »

POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Nous nous faisons un devoir de signaler à nos lecteurs le nouvel appel de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française en faveur de nos frères de l'Ontario, que nous ont communiqué les directeurs de la vaillante Association et dont nous tenons à citer les passages suivants :

« En annonçant la reprise de notre campagne d'éducation patriotique et de souscription au bénéfice des « blessés de l'Ontario », nous avons conscience de remplir au nom de la race canadienne-française une fonction nécessaire et un devoir sacré.

« De nouveau nous nous efforcerons de faire de la lumière autour de l'angoissant problème de nos écoles, et nous oserons demander à nos compatriotes et à tous les hommes de cœur une deuxième souscription pour la défense de la langue française. Jamais on n'a tant parlé de patrie et de civilisation que depuis bientôt un an et demi ; nous espérons qu'en pareilles conjonctures personne ne voudra nous refuser l'appui dont nous avons besoin pour soutenir efficacement l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario et pour ramener la majorité ontarienne à des sentiments de plus évidente humanité.

« On veut tuer la nationalité canadienne-française dans l'âme des petits enfants ; nous n'avons pas le droit de permettre la perpétration de cette monstruosité. Aussi longtemps que durera la persécution, aussi longtemps doit durer la résistance organisée.

« Nos compatriotes ontariens nous donnent l'exemple du plus pur patriotisme. Rappelons-nous que leurs intérêts sont les nôtres et que les droits en jeu nous sont communs à eux et à nous ; il faut donc entourer leurs généreux efforts de nos sympathies les plus vives, et assurer la fécondité de leurs sacrifices en versant d'abondantes souscriptions dans la caisse de secours que nous avons ouverte et que les circonstances actuelles nous feraient un crime de fermer prématurément. »

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30
sept. 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 Sept.)	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côte, 134, Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.98	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.04	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.04	3608.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7373.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.65	8793.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	3 sous
de 5.00 à \$10.00	6 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUÉBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUÉBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

deliers
artis-
argent.
inalté-

18
ple.



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plumbé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868 a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

ACHÉTEZ

VOS

FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).
SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles